

Une démocratie imparfaite

Le point noir de la lutte anticorruption au Ghana

KOFI NSIA PEPRA, PHD*

La démocratie cristallise les espoirs de mettre fin à la corruption¹. Les institutions démocratiques, la politique et les principes de l'état de droit et d'*accountability* (la redevabilité, l'obligation de rendre compte) favorisent la mise au jour des tractations malhonnêtes, leur divulgation et l'application de sanctions². La valeur éthique qu'est l'aversion pour la corruption naît spontanément du processus de démocratisation. De fait, les classements mondiaux des régimes politiques en matière de corruption révèlent une tendance marquée, du moins imparfaite, des démocraties à se ranger à l'extrémité « moins corrompue » de l'échelle tandis que les sociétés non démocratiques se retrouvent majoritairement à l'autre extrémité (voir Tableau 1). Le Ghana, lui, fait exception. Si Freedom House présente le pays comme une démocratie africaine émergente et pleine de vitalité et le classe dans la catégorie des démocraties pleines, le Ghana souffre d'une corruption endémique. Ce contre-exemple se lit donc comme le fruit d'une caractérisation erronée par Freedom House en démocratie pleine et non en démocratie imparfaite, selon la classification plus judicieuse de l'Economist Intelligence Unit (EIU) (voir Tableau 1). Une erreur d'appréciation qui occulte la corrélation entre « démocratie » et corruption endémique au Ghana, en dépit des nombreux travaux de recherche produits sur le sujet.

*L'auteur est titulaire d'un doctorat en sciences politiques de l'université de Wayne State. Il est professeur agrégé de sciences politiques à l'université Ohio Northern. Les travaux du Docteur Nsia-Peptra et les matières qu'il enseigne portent sur la bonne gouvernance, la corruption, la redevabilité en matière de crimes contre l'humanité, la protection des populations, l'analyse et la résolution des conflits, le terrorisme, les droits de l'homme, les relations États-Unis-Afrique, et le maintien de la paix musclé et la gouvernance de l'Organisation des Nations Unies (ONU). Il a participé à la Mission de l'ONU pour l'assistance au Rwanda et au Groupe de contrôle de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest pendant la guerre sierra-léonnoise. Le Docteur Nsia-Peptra a publié « *UN Robust Peacekeeping : Civilian Protection in Violent Civil Wars* », « Truth and Justice Establishing an Appropriate Accountability Mechanism for Crimes against Humanity and War Crimes in Africa », et « Militarization of U.S. Foreign Policy in Africa: Strategic Gain or Backlash? ».

L'article comble cette lacune en identifiant les pratiques illibérales inhérentes à la démocratie ghanéenne et contraires au principe démocratique de redevabilité, qui alimentent la corruption. Il se base dans une large mesure sur les raisonnements institutionnels, la littérature existante, les données publiées et les études approfondies officielles, comme les rapports de Transparency International (TI) et les enquêtes fondamentales associées. Partant du principe qu'une démocratie s'accommode d'une corruption limitée, l'étude couvre la période de 1993 à 2016 marquée par la tenue systématique d'élections démocratiques et par le transfert du pouvoir au parti vainqueur.

L'article montre qu'au Ghana la corruption endémique est ancrée dans une démocratie imparfaite. La démocratie y est faussée par les pratiques illibérales relevant de la marchandisation du politique, de la logique *winner takes all* (le vainqueur remporte tout), de l'achat de votes, de la fraude et de la violence électorales, du vigilantisme politique, de la corruption de la justice et de la justice sélective, ainsi que de l'impunité dont bénéficient les responsables politiques. Incompatibles avec l'état de droit et la redevabilité, ces pratiques illibérales perpétuent la corruption. Dernièrement, les révélations sur des actes de corruption impliquant des représentants du gouvernement, de la justice et de l'appareil administratif ainsi que leurs accointances du secteur privé traduisent l'échec du Ghana à lutter contre la corruption³.

Le reste de l'article s'articule de la façon indiquée ci-après. La deuxième partie traite du cadre théorique sous-tendant le sujet de notre étude, à savoir la démocratie et la corruption. La troisième partie donne une représentation succincte de la corruption au Ghana. La quatrième partie passe rapidement en revue la littérature traitant de la corruption au Ghana. La cinquième partie traite des pratiques illibérales et de la corruption régnant sur la démocratie imparfaite du Ghana. Enfin, la sixième partie formule des recommandations pour éradiquer la corruption au Ghana et conclut l'étude.

Tableau 1. Indice de démocratie EIU et indice de corruption TI 2015

Pays	EIU (Dem)	CPI
Norvège (démocratie pleine)	9,93 (1)	87
Suède (démocratie pleine)	9,58 (2)	89
Suisse (démocratie pleine)	9,9 (6)	86
Maurice (démocratie pleine)	8,28 (18)	53
Ghana (démocratie imparfaite)	6,86 (53)	47
Tanzanie (régime hybride)	5,58 (91)	3
République d'Afrique centrale (régime autoritaire)	1,57 (164)	24
Tchad (rég. autoritaire)	1,50 (165)	22
Syrie (rég. autoritaire)	1,43 (166)	18
Corée du Nord (rég. autoritaire)	1,08 (167)	8

Sources : A. The Economist Intelligence Unit (EIU) democracy Index 2015

Les valeurs de l'indice EIU permettent de classer les pays selon quatre types de régimes :

1. Démocratie pleine : note de 8 à 10
2. Démocratie imparfaite : note de 6 à 7,9
3. Régime hybride : note de 4 à 5,9
4. Régime autoritaire : note inférieure à 4

Le chiffre entre parenthèses indique le rang parmi les 167 états

B. Transparency International corruption index (CPI) 2015 <http://www.transparency.org/cpi2015>

Le CPI classe actuellement 177 pays « sur une échelle de 100 (très propre) à 0 (fortement corrompu) »

Les pays au-dessus de 50 sont moins corrompus et, au-dessous de 50, sont corrompus.

Le cadre théorique : démocratie et corruption

Selon la définition donnée par le rapport de TI et du National Anti-Corruption Action Plan du Ghana (NACAP-2012-2021), la corruption est « le détournement à des fins privées d'un pouvoir reçu en délégation » et touche tant le secteur public que le secteur privé. Le concept couvre les pots de vin, les détournements de fonds, les malversations, l'abus de pouvoir, le clientélisme, le népotisme et les conflits d'intérêts. La définition et la mesure de la démocratie ont fait l'objet d'amples discussions. Selon la vision minimaliste, qui est notamment celle de Freedom House, la démocratie est un système politique organisant régulièrement des élections multipartistes et compétitives, avec suffrage universel des adultes. Les démocraties électorales répondent à cette vision minimaliste, mais la plupart des élections dans les démocraties naissantes comme le Ghana sont parfois faussées par diverses formes de fraude. Bon nombre d'états considérés par Freedom House comme des démocraties électorales ne sont pas des démocraties consolidées⁴. Le critère de la démocratie électorale utilisé par Freedom House est le fruit d'une conception étriquée. Au-delà de l'électoralisme démocratique mis en avant par Freedom House, il existe une autre vision, plus pertinente, permettant d'évaluer une démocratie mature : le modèle de la démocratie libérale occidentale.

Cette conception ne s'arrête pas aux éléments de procédure, comme les élections, mais prend en compte les principes d'état de droit et de redevabilité⁵. L'indice de démocratie EIU comprend des notions comme la démocratie substantielle. Évalué par Freedom House comme une démocratie libre, le Ghana se classe dans la catégorie des démocraties imparfaites (*flawed democracies*) selon l'EIU (voir Tableau 1). C'est sur cette définition que se base l'article.

Démocratie et corruption

La plupart des travaux de recherche établissent une relation négative entre la démocratie et la corruption : plus l'état est démocratique, moins il y a de corruption⁶. D'après Moreno, les institutions démocratiques devraient normalement réduire le champ de la corruption. Wayne Sandholtz et William Koetzle soulignent, quant à eux, la relation négative entre l'ancienneté d'un régime démocratique et le niveau perçu de corruption⁷. En d'autres termes, plus les normes et les valeurs démocratiques ont façonné la politique d'un pays, plus elles sont enracinées et puissantes. Les études empiriques ont mis en exergue une corrélation frappante entre une démocratie forte et une corruption faible. D'après l'indice de perception de la corruption TI de 2005, sur les 20 pays les moins corrompus, 18 sont des démocraties développées, exception faite de Hong Kong et de Singapour. Les pays les plus corrompus sont les démocraties imparfaites et les régimes autoritaires. Les institutions démocratiques, la politique et les obligations d'état de droit et de redevabilité devraient théoriquement permettre de mettre en lumière les pratiques malhonnêtes, de les divulguer et d'appliquer les sanctions correspondantes⁸. L'éthique de l'aversion pour la corruption naît spontanément du processus de démocratisation. Selon Sandholtz et Koetzle, les composantes institutionnelles et normatives d'une démocratie tendent à éliminer la corruption⁹. Les démocraties matures reposent sur un gouvernement ouvert doté de normes démocratiques profondément enracinées, propices à exposer et à punir les représentants corrompus du gouvernement. Le système *checks and balances* (contrôles et contrepoids) et l'état de droit sont des principes démocratiques institutionnalisés ayant pour effet de restreindre les manœuvres frauduleuses au sein de l'appareil d'état. Le raisonnement institutionnel se base sur l'aspect normatif. Les institutions chargées de faire respecter le droit ne punissent les activités prédatrices que lorsque des normes communes définissent la corruption comme antinomique des valeurs démocratiques essentielles. Dans les démocraties matures, la corruption est fondamentalement antidémocratique et éthiquement inacceptable, car elle bafoue les valeurs de transparence et d'égalité, piliers des démocraties fonctionnelles.

Les démocraties imparfaites ou immatures connaissent toutefois des vagues de corruption, car elles sont dépourvues des prérequis institutionnels nécessaires pour atteindre des niveaux comparables aux démocraties consolidées en matière de qualité et capacité du service administratif et de lutte anticorruption¹⁰. Une démocratie imparfaite est déficiente : elle présente des attributs démocratiques affaiblis qui perpétuent la corruption, malgré la tenue d'élections. Selon l'EIU, les démocraties immatures peuvent entrer dans deux catégories : les démocraties imparfaites et les régimes hybrides. Ces derniers se définissent par des irrégularités électorales majeures qui empêchent de tenir un scrutin libre et équitable. Le judiciaire n'est pas indépendant, la société civile est faible, tout comme l'état de droit, et la corruption généralisée demeure impunie¹¹. Selon Fareed Zakaria, une démocratie illibérale ou imparfaite désigne un régime issu des urnes, où la liberté et l'état de droit sont garantis en théorie, mais transgressés dans la pratique, en raison d'une corruption répandue, de scrutins entachés de fraude et de l'impunité des fonctionnaires soudoyés, au mépris de l'état de droit¹². Ces états sont démocratiques dans les termes, mais pas en substance. Les démocraties imparfaites sont en proie à la corruption, car elles sont privées de normes et d'institutions démocratiques établies et ne sont pas mues par la volonté d'exposer et de punir les officiels corrompus. Les institutions garantes de la redevabilité du gouvernement ont une marge de manœuvre limitée dans leur lutte contre la corruption, car elles sont sous l'emprise des élites dirigeantes, elles-mêmes bénéficiaires du statu quo.

Un aperçu de la littérature sur la corruption au Ghana

Plusieurs études ont analysé les causes et les effets de la corruption et étudié les agences anticorruption, aboutissant à différentes propositions. Cette partie traite des travaux majeurs. Victor Levine attribue la corruption à la perversion des coutumes et des traditions, à l'émergence d'une nouvelle élite que ni le système traditionnel ni le système colonial ne sont parvenus à socialiser et à faire adhérer au principe de responsabilité, et enfin à des structures bureaucratiques post-indépendance de plus en plus fragmentées¹³. Pour expliquer la prévalence de la corruption, Emmanuel Gyimah-Boadi pointe la faiblesse des revenus, le laxisme juridique et administratif, la corruption de la justice pénale, la mollesse des mesures d'exécution et, pour finir, la faiblesse des sanctions¹⁴. Pour Alan Doig et al, des ambitions irréalistes, un financement incohérent et une résistance politique à la lutte contre la corruption sont à l'origine de l'inefficacité des autorités anticorruption¹⁵. Le Docteur Abdul-Gafaru Abdulai impute la corruption à un manque de volonté politique des têtes dirigeantes¹⁶. Fortune Agbele justifie la corruption par une redevabilité inexistante, par le laisser-faire régnant sur les lois anticorruption,

par une faible contrainte normative et enfin par la faible mobilisation des populations pour réclamer une gouvernance plus transparente et des mécanismes de redevabilité plus rigoureux¹⁷.

Le rapport NACAP pointe notamment les failles institutionnelles du Ghana, un sens limité de l'éthique, comme l'indifférence que suscitent les valeurs d'intégrité et d'autodiscipline, une stratégie d'encouragement biaisée et la faible application des lois touchant aussi bien les affaires politiques que sociales ou patrimoniales. Le NACAP (2015-2024) estime que le renforcement des capacités du secteur public, l'efficacité des institutions, la responsabilité et la transparence, des enquêtes effectives et les poursuites judiciaires à l'encontre des personnes corrompues sont nécessaires pour lutter contre la corruption au Ghana. Or, la littérature n'examine pas précisément la corrélation entre la démocratie ghanéenne imparfaite et la corruption. Cet article vise donc à combler cette lacune.

Un aperçu de la corruption au Ghana

Depuis qu'il a acquis son indépendance, le Ghana est miné par une corruption généralisée entravant son développement¹⁸. Le processus de démocratisation initié en 1993 s'est accompagné de la création d'agences de lutte contre la corruption, comme la Commission on Human Rights and Administrative Justice (CHRAJ) en 1993, le Serious Fraud Office (SFO) en 1998 puis le Economic and Organized Crime Office (EOCO) qui l'a remplacé en 2010. La Ghana Anti-Corruption Coalition, une alliance d'organes publics et non gouvernementaux, a également été établie le 13 mars 2001. Mais, si la démocratie limite la corruption, la menace reste bien réelle. Selon l'indice annuel de perception de la corruption, sur une échelle allant de 0 (très corrompu) à 100 (très propre), le Ghana reste sous la barre des 50.

De nombreuses théories tentent de justifier la corruption au Ghana. Certains avancent l'argument de la pauvreté, expliquant que les fonctionnaires se laissent aller à des pratiques malhonnêtes pour survivre du fait de leur faible rémunération¹⁹, mais cela ne justifie ni moralement ni légalement la corruption. D'ailleurs, le versement de salaires élevés à des fonctionnaires mus par la cupidité serait totalement inapproprié. Les relativistes culturels avancent que la culture ghanéenne est basée sur l'appréciation et l'hospitalité où les cadeaux sont échangés contre des faveurs, qui constituent en soi une norme sociale établie²⁰. Le système social ghanéen est, dans une large mesure, nourri et influencé par le principe des liens familiaux, des affinités ou des allégeances tribales et par la réciprocité sociale, qui forment le terreau du favoritisme, du copinage et du népotisme²¹. Logong Raditlhokwa, pour sa part, fustige le leadership africain contraire à l'éthique

comme seul responsable, ou presque, de la corruption régnant sur le continent²². Dominé par des pratiques moralement contestables, le leadership a fait germer une décadence morale et des institutions dysfonctionnelles, favorisant ainsi les abus de pouvoir au sein du gouvernement. Selon la théorie de l'imitation, les Ghanéens aspirent au même mode de vie que celui des riches corrompus. La corruption prospère également dans un environnement de restrictions institutionnelles et de faiblesse des autorités de réglementation. Selon la théorie de la maximisation de la rente, la corruption est le fruit de l'interventionnisme de l'état dans l'économie et de son monopole sur la fourniture des services publics tels que l'octroi de patentes ou de permis d'exploitation²³. L'argument de l'« huilage des rouages » se base sur l'idée que la corruption permet d'aider des marchés dysfonctionnels²⁴. Dans un système dysfonctionnel, les « raccourcis » mis en œuvre par l'entremise de « paiements de facilitation » afin de hâter des services de routine, comme l'octroi de licences, et d'éviter des retards coûteux sont monnaie courante.

Avec ses ramifications tentaculaires, la corruption gangrène le pays. D'après certains spécialistes, la corruption peut avoir un effet positif sur le développement politique et économique des états²⁵. Gunnar Myrdal voit en la corruption une façon délibérée d'huiler les rouages d'une économie stagnante ou dysfonctionnelle²⁶. D'autres soulignent que la corruption décourage l'investissement²⁷ et détourne les fonds qui seraient très utiles à l'état pour doper la production et le développement national. Les pots-de-vin payés aux fonctionnaires pour accélérer certaines démarches accroissent les coûts ou amoindrissent la qualité des projets mis en œuvre, tels que des routes ou les matériaux utilisés²⁸. Aux contribuables ensuite de supporter le fardeau de ces contrats qui se révèlent onéreux ou de piètre qualité, mais occasionnent dans ce cas des surcoûts de maintenance²⁹. La corruption accroît le prix des marchandises et des services, privant ainsi les Ghanéens ordinaires des biens essentiels. En détournant les ressources au profit des plus riches, la corruption exploite les franges les plus basses de la population ; elle les expose davantage à l'exploitation et les appauvrit. La corruption étouffe les initiatives et la créativité, nourrit la médiocrité, alimente le chômage et sape la méritocratie³⁰. Le népotisme et le favoritisme entravent le goût de l'effort par le biais des pratiques organisationnelles et abaissent les comportements au travail et la productivité. La corruption diminue les capacités de développement humain du Ghana. Elle décime les valeurs démocratiques et émousse la confiance des citoyens pour les institutions étatiques³¹. De la corruption judiciaire naît la perversion des magistrats, la justice sélective ou du plus fort et un état de droit affaibli. La corruption a érodé la fibre morale du Ghana qui souffre de pertes de conscience. Les valeurs citoyennes altruistes sont avilies et la population en vient à tolérer les actes malhonnêtes, car, bien souvent, les fonctionnaires se livrent à la corruption en

toute impunité³². La corruption humilie, dégrade et bafoue les droits de l'homme des personnes en situation de pauvreté. Les hommes corrompus méprisent les pauvres, ils considèrent que leur vie, dénuée de sens et inutile, peut être sacrifiée. L'achat de votes viole les principes d'égalité et de participation à la gouvernance. Il discrimine les gens bénéficiant d'un revenu élevé de ceux qui ont des revenus modestes.

Les femmes et les enfants sont les principales victimes des effets toxiques de la corruption³³. L'extorsion sexuelle déshumanise les femmes et salit leur dignité. Celles qui s'opposent à l'exploitation sexuelle sont victimes de discrimination, donc privées du droit à l'égalité des chances. La corruption contribue à l'inégalité intergénérationnelle, car les sociétés tombent souvent dans le cercle vicieux de l'inégalité et de la corruption³⁴. Transmise de génération en génération, la pauvreté liée à la corruption crée un véritable choc post-traumatique. Le phénomène s'explique non seulement par le trauma et l'oppression multigénérationnelle, mais également par l'iniquité de l'enrichissement des fonctionnaires corrompus et de l'appauvrissement des familles transmis aux générations suivantes. L'immense inégalité entre les riches descendants des fonctionnaires corrompus et les descendants des pauvres s'inscrit dans l'héritage familial. Chez les personnes en situation de pauvreté, le choc post-traumatique se traduit par des blessures psychologiques comme une haine de soi intériorisée, la crainte d'une dignité perdue et l'instabilité familiale, car les victimes ne bénéficient pas des mêmes chances et ne vivent pas les mêmes expériences que les descendants des fonctionnaires corrompus. Les personnes en situation de pauvreté vivent en marge de la société ghanéenne dominante.

Le point noir du Ghana : démocratie imparfaite et corruption

Si le Ghana est érigé en modèle de démocratie africaine, le pays a fini par glisser à nouveau sur la pente de la démocratie imparfaite. L'EIU classe le Ghana au rang des démocraties *imparfaites* (voir Tableau 1) et Kwame Insaideo le qualifie de « démocratie dysfonctionnelle³⁵ ». La démocratie ghanéenne est affectée par de multiples pratiques « illibérales » incompatibles avec les idéaux démocratiques de liberté et perpétue la corruption. Elle est contaminée par un pouvoir exécutif excessif et ses corollaires : « capture des institutions », principes du jeu à somme nulle et du *winner takes all*, marchandisation du politique, impunité, manœuvres électorales, vigilantisme et violence politique, favoritisme et justice sélective. La Constitution a concentré entre les mains de la présidence un pouvoir démesuré³⁶, éclipsant les autres branches du gouvernement. La « capture des institutions » et leur faiblesse concomitante ont semé au Ghana les graines d'une corruption sys-

tématique, car les fonctionnaires nommés par cooptation n'ont pas le courage moral de dénoncer les pratiques malhonnêtes des membres du gouvernement ou du parti. Les agences anticorruption comme la CHRAJ et le SFO/EOCO, par exemple, ont été critiquées pour leur manque d'indépendance et leur sujétion, leurs dirigeants et membres du conseil étant nommés par l'exécutif³⁷. Ces autorités anticorruption ne sont pas en mesure de conduire des investigations ni d'engager des poursuites judiciaires de façon indépendante. Les acteurs non étatiques, en particulier la société civile, jouent généralement un rôle considérable dans la consolidation de la démocratie et la défense des réformes anticorruption. La capture de l'état et des institutions par les élites au pouvoir a ruiné les efforts de la société civile. Le népotisme et le favoritisme ont créé des clivages sur fond de partisanerie entre citoyens bénéficiaires et citoyens marginalisés.

L'état de droit et les sanctions infligées aux individus qui l'enfreignent sont des valeurs cardinales de la démocratie libérale mature. Les obligations démocratiques de l'état de droit et de la redevabilité facilitent la mise au jour des actes de corruption, leur divulgation et l'application des sanctions. Les principes essentiels d'un régime démocratique tels que la redevabilité, les sanctions, la transparence, la réactivité et l'ouverture informationnelle sont souvent absents. Une lutte effective contre la corruption exige que les auteurs d'actes illicites, quels que soient leur statut social ou leur affiliation politique, soient exposés et sévèrement punis. Or, c'est rarement le cas au Ghana. Les allégations de corruption impliquant des fonctionnaires de haut vol et les affidés du parti au pouvoir n'ont aucune traduction en matière de sanctions³⁸. En 2005, la CHRAJ a accusé Richard Anane, ministre d'État ghanéen sous la présidence de John Kufuor, de corruption, conflits d'intérêts et abus de biens d'état à des fins personnelles. La Cour suprême a opposé une fin de non-recevoir au motif que la CHRAJ n'était pas compétente pour enquêter³⁹. Parmi les autres affaires notoires de corruption dans lesquelles les responsables ont joui de l'impunité, nous pouvons citer l'affaire Mabey et Johnston⁴⁰, la mystérieuse affaire du « Woyomegate⁴¹ », le projet Savannah Accelerated Development Authority, le scandale Ghana Youth Employment and Entrepreneurial Development Agency, le contrat d'achat d'électricité AMERI et le contrat de changement d'image des bus Smartty. Les autorités politiques au Ghana ont montré une relative indifférence face à la culpabilité morale des élus. L'absence de punition est en partie due à la corruption de l'appareil judiciaire. Par exemple, des magistrats sont soudoyés pour libérer des criminels. En 2015, Anas Aremeyaw Anas, le célèbre journaliste d'investigation en immersion, a mis au jour une vaste affaire de corruption impliquant 34 juges qui demandaient et acceptaient des pots-de-vin en échange du rejet d'affaires de vol, de meurtre et de corruption⁴². Des reports d'audience pour motif criminel, la manipulation des procédures et des

décisions discutables ont conduit à la perversion de la justice et à la justice sélective qui sapent l'état de droit et anéantissent les sanctions censées dissuader les activités prédatrices. Comme les gains sont potentiellement supérieurs aux risques, la corruption fait florès.

La démocratie ghanéenne est également affectée par un système politique hyper agressif basé sur les principes du jeu à somme nulle et du *winner takes all*, selon lesquels le parti vainqueur confie l'ensemble des fonctions politiques, administratives et judiciaires à ses amis. Résultat, on assiste à une véritable mainmise sur le pouvoir politique et sur l'accès au vaste réseau des ressources étatiques. Le système politique ghanéen est rongé par le patronage politique, le népotisme et le clientélisme⁴³. À tous les échelons de l'administration publique et semi-publique, les services et les fonctions officielles sont attribués aux fidèles serviteurs du parti⁴⁴. Le patronage politique imprègne la gouvernance des entreprises publiques et privées sur le plan culturel et pratique⁴⁵. Le National Democratic Congress (NDC) Business Development Committee, présidé par Ekow Spio Garbrah, ministre du commerce et de l'industrie et chargé de créer des emplois pour les affiliés du NDC, a été condamné pour népotisme, patronage et discrimination, des méthodes anticonstitutionnelles⁴⁶. La démocratie imparfaite ghanéenne est minée par une clientélisation croissante, par une politique du *winner takes all* et par la polarisation politique et ethnique qui s'ensuivent. Le patronage ronge les institutions démocratiques du Ghana et encourage la corruption dans toutes les couches de la société ghanéenne. Selon l'enquête Afrobaromètre 2008, la perception qu'ont les citoyens de la corruption du cabinet du président, du parlement, de la police et de l'appareil judiciaire a considérablement augmenté de 2003 à 2008, atteignant un niveau très élevé (voir Figure 1). Durant la période 2002–2014, le pourcentage de Ghanéens estimant que l'exécutif national (le président et les membres du cabinet présidentiel) est impliqué dans des actes de corruption a augmenté de 34 pour cent⁴⁷.

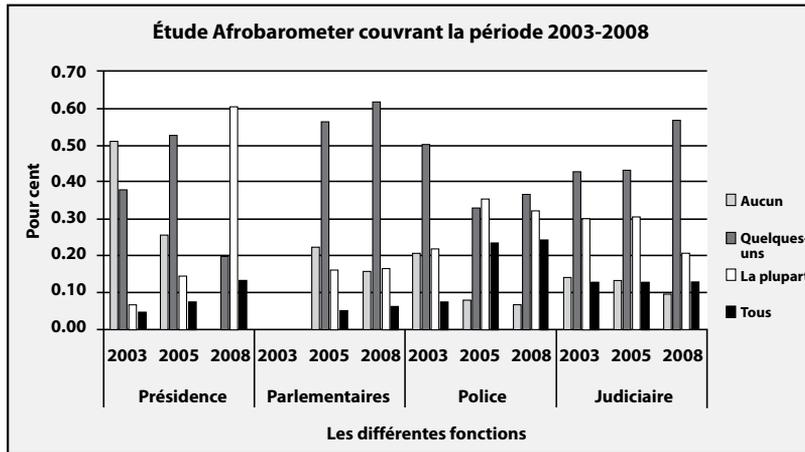


Figure 1. Enquête sur la perception qu'ont les citoyens de la corruption de certaines branches du gouvernement au Ghana de 2003 à 2008

**(Source : Afrobarometer, Ghana 2008, voir www.afrobarometer.org/countries/ghana-1)*

Les processus électoraux sont truffés de manipulations, d'achats de voix, de listes électorales à rallonge, de votes d'étrangers et de mineurs, d'actes de violence, de vigilantisme politique et d'intimidations des électeurs par des hommes de main musclés embauchés pour l'occasion, dans le but d'influencer les résultats des urnes. Ainsi, la victoire est promise au parti qui truque le scrutin. Le système politique ghanéen est marchandisé : ballotés par les promesses de gains personnels, monétaires et matériels, les électeurs se rallient au plus offrant. La marchandisation du politique dénature le processus démocratique au profit des personnes ayant accès aux sources de financement, illicites notamment⁴⁸. Les fonctions parlementaires et autres charges politiques sont soumises aux enchères et confiées au plus offrant⁴⁹. La commission électorale n'est pas parvenue à faire respecter la législation en matière de financement des campagnes qui exigent des partis politiques qu'ils fassent auditer leurs comptes⁵⁰. Les partis politiques montrent leurs muscles en recourant à des groupes violents ou criminels terrorisant les opposants et intimidant les électeurs afin d'influencer le scrutin⁵¹. Au Ghana, les élections sont sapées par les tensions entre partis et par la brutalité et la violence des affrontements organisés entre partisans du NDC et ceux du New Patriotic Party (NPP). Nous pouvons citer à titre d'exemple la violence électorale touchant les circonscriptions d'Akwatia, d'Atiwa, de Tain, de Yendi, de Bawku Central, de Tamale Central, de Chereponi, et d'Odododiodio. Les coupables n'ont pas été punis. Il y a également des cas de violence entre partis et d'intimidation entre les électors de factions différentes au sein du NPP et du NDC. Officiels ou non, les porte-paroles des partis utilisent une rhétorique de plus en plus belliqueuse. Les débats politiques tournent à l'échange d'invectives dérangeantes et de vociférations destinées à inti-

mider les opposants. Des pratiques qui peuvent, du reste, exacerber les tensions ethniques⁵².

La démocratie ghanéenne souffre également de la décadence morale et de la culture d'un matérialisme moralement contestable. À l'échelle sociale, la corruption s'est insinuée dans cette logique matérialiste contraire à l'éthique, basée sur l'accumulation cynique de richesses, illicite ou non, glorifiée par la société ghanéenne. C'est un système où le capital social altruiste et la citoyenneté active sont subordonnés aux richesses financières et matérielles. Les valeurs sociales sont anéanties, le bien commun et la responsabilité sociale sont assujettis à la maximisation des gains personnels matériels⁵³. Les Ghanéens aspirent de façon démesurée à l'enrichissement personnel, signe extérieur de réussite. Ainsi, le prestige d'une personne se mesure par sa richesse et non par les services qu'elle rend à la société. Cela a favorisé le développement d'une culture éthiquement déficiente, dépourvue du sens d'identité nationale et de «devoir public». En conséquence, les institutions publiques et privées sont soumises à une corruption éhontée et à l'accumulation primitive des richesses. Le modèle de comportement contraire à la morale et à l'éthique des élus et fonctionnaires corrompus s'est propagé jusque dans le cœur de la société ghanéenne.

La voie à suivre : une bonne gouvernance

Si le Ghana veut s'extirper de cette situation, il doit impérativement se doter d'une bonne gouvernance basée sur une véritable volonté politique, des sanctions dissuasives, des lois et des instances anticorruption effectives ainsi qu'une administration efficace (voir Figure 2).

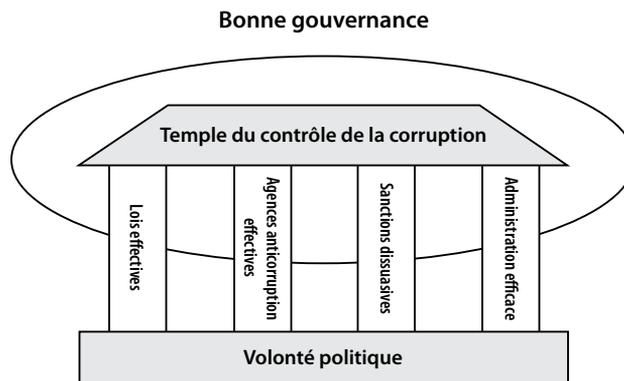


Figure 2. Le cadre du contrôle de la corruption

Une bonne gouvernance est inhérente aux démocraties matures, car elle permet de combattre et d'éliminer la corruption. La Banque mondiale estime qu'une

crise de gouvernance sous-tend le chapelet de difficultés que rencontre l'Afrique sur la voie du développement⁵⁴. Une bonne gouvernance embrasse les idéaux démocratiques de participation, d'état de droit, de séparation des pouvoirs, de contrôles et contrepoids, de transparence, d'équité et d'inclusion, et enfin de redevabilité. Ces principes réunis préviennent la nécessité, la tentation et les occasions de corruption⁵⁵. Une bonne gouvernance exige un cadre juridique équitable et une application impartiale de l'état de droit. Elle implique l'existence d'un appareil judiciaire et policier indépendant, impartial et incorruptible. Cela suppose un système conjuguant la séparation des pouvoirs, des contrôles et contrepoids et l'équilibre entre les organes législatif, exécutif et judiciaire, interdépendants et autonomes, afin de restaurer la capacité à demander des comptes au gouvernement. Aucune institution, aucun individu ne peut contrecarrer ni les investigations menées dans le cadre d'une affaire de corruption ni les sanctions applicables aux coupables. Une bonne gouvernance soutient l'équité et l'inclusion qui garantissent aux citoyens l'égalité de traitement et des chances.

Elle exige des lois effectives qui définissent les délits de corruption, les sanctions applicables et le pouvoir des instances chargées des mesures d'exécution. Des lois sévères ne suffisent pas à garantir qu'elles seront effectivement appliquées. L'existence d'une agence autonome, chargée de faire respecter la législation anticorruption et disposant des ressources nécessaires, dotée de pouvoirs d'investigation et de poursuites, est fondamentale. La réponse d'une telle instance aux actes de corruption doit être rapide, déterminée et conforme à la justice. Quelle que soit leur effectivité, les lois et les instances anticorruption doivent s'appuyer sur l'application de sanctions dissuasives. La mise au jour d'actes délictueux, les poursuites judiciaires et les sanctions neutralisent les coupables et dissuadent les contrevenants en puissance. Le Ghana a besoin d'un système de sanctions dissuasives comme signal fort indiquant que la société ghanéenne ne souffre aucun acte de corruption. Pour obtenir l'effet escompté, la sanction doit être rapide et sévère.

Autre pilier de la bonne gouvernance, une administration efficace doit défendre les valeurs d'intégrité, d'incorruptibilité et de redevabilité. Un leadership exemplaire et volontaire est essentiel à l'instauration d'une administration efficace. Guidée par un code de bonne conduite, cette administration est sensible aux besoins de l'ensemble des citoyens. Les intérêts collectifs priment sur les intérêts particuliers, familiaux ou du parti. Elle est exempte de népotisme, de copinage, de favoritisme et de discrimination dans l'affectation des ressources nationales et des postes de la fonction publique. Une administration efficace promeut le mérite, principe garantissant que les fonctions politiques et administratives sont confiées à des agents bien venus, respectables et compétents. Elle défend l'état de droit,

gage pour les populations de la détermination du gouvernement à combattre la corruption.

La volonté politique est également un pilier de la bonne gouvernance et des réformes anticorruption. Or, elle fait cruellement défaut dans la campagne anticorruption du Ghana. Nous entendons par volonté politique la sincérité de la promesse du gouvernement d'enrayer la corruption, dans les mots et dans les actes. Une autorité politique exemplaire instigue l'engagement populaire et doit être guidée par l'honnêteté et l'intégrité afin d'appliquer de façon impartiale l'état de droit et les sanctions. Si l'autorité politique est elle-même corrompue ou si elle n'enquête pas sur les activités prédatrices ni ne punit ses auteurs, les agents administratifs et les fonctionnaires risquent de succomber aux sirènes de la corruption. Le soutien populaire à la lutte anticorruption et la volonté politique s'émeussent. C'est pourquoi cette dernière doit impulser une coalition des différentes parties prenantes comme les partis politiques, les agences anticorruption, les organisations locales et les partenaires internationaux. La volonté politique peut être incarnée par un justicier, un « Lone Ranger », une figure patriote, audacieuse et probe, douée de l'intégrité et de la ténacité requises pour mener à bien cette croisade contre la corruption. Pleine de vitalité, la société civile peut s'ériger en partenaire actif et être à même de façonner l'agenda des réformes, d'en surveiller le processus, insufflant aux populations l'énergie nécessaire pour atteindre les résultats escomptés. Les partenaires internationaux du Ghana, notamment la communauté de donateurs, peuvent également encourager ou appuyer l'engagement politique en identifiant et en protégeant les « champions » de la lutte anticorruption. Ils doivent renforcer leur collaboration avec les coalitions de la société civile ghanéenne en veillant sur l'engagement du gouvernement qui se traduit par la formulation des réformes anticorruption et par leur mise en œuvre. Ils doivent conditionner leur soutien, financier ou non, à l'exécution des réformes anticorruption afin d'encourager le pouvoir en place à lutter contre les activités prédatrices.

Une bonne gouvernance exige que le Ghana change de paradigme, en ce sens qu'il abandonne les règles du jeu à somme nulle, où le vainqueur prend tout, pour un système politique « gagnant-gagnant » plus inclusif. Cet article recommande l'instauration d'un système de nomination à représentation proportionnelle où les postes sont attribués en veillant à respecter l'équilibre entre les partis, les ethnies et les sexes notamment, afin de préserver l'inclusion et l'unité. La politique du *winner takes all* est avant tout le fruit de l'économie du *winner takes all*, où les gagnants empêchent jalousement les perdants de tirer quelque profit. Nous devons supprimer les gains monétaires alléchants afin de mettre un terme à la corruption de la vie politique par le biais de mesures préventives et punitives.

Pour instaurer une bonne gouvernance, il est indispensable de démarchander la vie politique ghanéenne. « Nous savons maintenant, disait le président Franklin Delano Roosevelt, qu'il est aussi dangereux d'être gouverné par l'argent organisé que par le crime organisé⁵⁶. » Un système institutionnalisant la déclaration et le contrôle des biens et criminalisant les comportements contraires à l'éthique découragerait la corruption. La distribution de prébendes aux électeurs par les candidats briguant une fonction politique tout comme l'acceptation de tels gains devraient être criminalisées et punies. Le pouvoir législatif au Ghana devrait limiter les financements en politique. Les contributions aux campagnes électorales doivent être surveillées de près et réglementées afin d'empêcher la corruption et de créer un paysage électoral plus équitable sur le plan politique. Il est hautement recommandé de plafonner à une juste mesure les contributions individuelles et privées aux campagnes électorales. Le Ghana pourrait également envisager un modèle de financement public des élections qui ne serait pas dépendant des fonds privés. Enfin, pour que les partis politiques puissent prétendre à un financement public, il conviendrait de fixer le seuil de voix obtenues lors des dernières élections législatives à « cinq pour cent⁵⁷ ».

La révision de la constitution devrait reconsidérer le pouvoir de nomination du chef de l'état. « L'histoire de la liberté, c'est l'histoire des limites et non de l'accroissement du pouvoir de l'état⁵⁸ », disait l'ancien président des États-Unis Woodrow Wilson. Dans ce sens, il est recommandé que la nomination par le président des postes ministériels soit approuvée par le parlement à la majorité qualifiée (au deux tiers). La nomination des présidents des principaux organes constitutionnels et des grands corps de l'état doit être effectuée en toute transparence par un comité représentatif des différentes forces sociales qui composent la société civile, notamment les organisations non gouvernementales, le parlement et les partis politiques. Le comité doit examiner les candidatures et en recommander trois au président. Ce dernier en retient une qu'il doit soumettre au parlement pour approbation à la majorité qualifiée. La sécurité du mandat des hauts-fonctionnaires doit être nécessairement garantie par la constitution afin de mettre fin aux sempiternels remaniements et remplacements par les militants du parti fraîchement élu.

La corruption est une souillure morale. Aussi, compte tenu de notre « addiction » à la corruption, le Ghana a besoin d'une « croisade de désintoxication morale collective ». Il importe au premier chef d'en finir avec la résignation fataliste et le découragement des populations face aux efforts de lutte. Cette déficience éthique peut être comblée par une éducation morale associant toutes les parties prenantes. Pour développer la fibre morale qui permettra aux Africains d'éradiquer la corruption, cette éducation morale devrait tout d'abord insuffler aux Africains la philosophie *Ubuntu* et ses vertus d'humanité comme l'humilité, la compassion, le com-

munalisme et le patriotisme. Nous devons éveiller l'esprit civique des Ghanéens et leur enseigner les responsabilités de la citoyenneté et du dévouement afin de servir la société. La richesse matérielle doit être présentée à la jeunesse comme subsidiaire à la richesse citoyenne. Le capital social doit supplanter le capital financier⁵⁹. Cette croisade morale renforcera la confiance et créera un environnement éthique, un système d'interdépendance mutuelle s'appuyant sur des limites et des mécanismes de vigilance, afin de contrôler les abus de pouvoir des trois grandes fonctions de l'état, sur des administrations, des agences et sur la population. Un environnement éthique implique l'existence d'un système de « redevabilité horizontale instaurant un cercle vertueux dans lequel chaque acteur est à la fois observateur et observé, surveillant et surveillé⁶⁰ ». Ce système éthique est propice à une vie politique éthique où l'honnêteté est une valeur chérie. Dans ce système, les Ghanéens patriotes pourront exposer effrontément et sans crainte les actes de corruption, qui seront impartialement punis.

En fin de compte, il ne peut y avoir de bonne gouvernance et de réformes anticorruption effectives sans le militantisme et la vigilance du peuple. Or, la plupart des agents politiques de l'état tirent profit d'activités prédatrices. Le peuple doit donc réclamer, sans discontinuer, une bonne gouvernance et des réformes anticorruption. « La liberté n'est jamais venue du gouvernement. La liberté vient toujours des sujets du gouvernement », disait le président américain Woodrow Wilson⁶¹. Les réformes anticorruption réussies ne dépendent pas d'un statu quo désastreux, elles le remettent en question.

Conclusion

On attend généralement de la démocratie qu'elle freine la corruption. Or, si depuis 1993 le Ghana est présenté comme une jeune démocratie africaine bouillonnante de vitalité, le pays est rongé par la gangrène de la corruption qui affecte son développement. La corruption est endémique au Ghana. Selon les critères de l'EIU, le Ghana est une « démocratie imparfaite ». Certes, de nombreux experts ont consacré leurs travaux à la corruption au Ghana, mais rares sont les études portant spécifiquement sur la corrélation entre la démocratie imparfaite du pays et la corruption. Le présent article comble cette lacune. Il se fonde sur le constat que cette corruption endémique s'est enracinée dans la vie politique, minée par des pratiques illibérales contraires aux idéaux démocratiques : impunité, principe du *winner takes all*, marchandisation du politique, concentration des pouvoirs entre les mains de l'exécutif, capture des institutions, décadence morale et culture d'un matérialisme indifférent à l'éthique. Cet article recommande une bonne gouvernance conjuguant un cadre législatif et des instances qui en garantissent l'exécu-

tion, une administration adéquate et l'application de sanctions, des axes fondamentaux pour éradiquer la corruption. L'article recommande en outre un leadership politique respectable, doté de la volonté de promouvoir un environnement éthique, de démarchandiser la vie politique et de la rendre inclusive. La vigilance et le militantisme de la base sont des conditions essentielles à une bonne gouvernance et à une réforme anticorruption réussie. L'ancien président du Costa Rica, Oscar Arias Sanchez, a alerté la société civile et les populations pauvres sur la tâche herculéenne qui les attend dans leur combat pour éradiquer la corruption. Il les a encouragées à faire preuve de ténacité et de persévérance malgré la puissance des forces contraires. « Nous appartenons à la majorité et ils ne sont qu'une poignée, disait-il. Nous devons accueillir la vague mondiale du changement. En quelque sorte, ils (le peuple) se sentent tels des David impuissants affrontant des Goliath écrasants. Mais, comme nous l'avons constaté dans de nombreux pays, l'esprit de David continuera à triompher de la puissance intimidante de Goliath⁶². »

Notes

1. DIAMOND, Larry, LUNZ, Juan J., LIPSET, Seymour M., *Politics in Developing Countries: Comparing Experiences with Democracy*, Boulder, Colorado : Lienner, 1990, p. 1.
2. SUN, Yan, JOHNSTON, Michael, « Does Democracy Check Corruption? Insights from China and India », *Comparative Politics* 42, no 1, octobre 2009, p. 1.
3. Les enquêtes menées en 2015 par l'Institute of Economic Affairs (IEA) révèlent que la police, la présidence, le législatif et les cabinets sont très corrompus.
4. KEKIC, Laza, « The Economist Intelligence Unit's Index of Democracy », *The Economist Intelligence Unit*, 2007, p. 2.
5. ZAKARIA, Fareed, « The Rise of Illiberal Democracy », *Foreign Affairs* 76, no 6, 1997, p. 2.
6. DIAMOND et al, *Politics in Developing World*, p. 1.
7. SANDHOLTZ, Wayne, KOETZLE, William, « Accounting for Corruption: Economic Structure, Democracy, and Trade », *International Studies Quarterly* 44, no 1, 2000, pp. 31–50.
8. SCHELLER, Andres, DIAMOND, Larry, PLATTNER, Marc F., *The Self-Restraining State: Power and Accountability in Democracies*, Boulder, Colorado : Lynne Rienner, 1999, p. 2.
9. SANDHOLTZ, KOETZLE, « Accounting for Corruption », pp. 31–50.
10. SUNG, Hung-En, « Democracy and Political Corruption: A Cross-National Comparison », *Crime, Law and Social Change* 41, 2004, pp. 179–94.
11. KEKIC, « *Index of Democracy* », p. 3,
12. ZAKARIA, « *The Rise of Illiberal Democracy* », p. 24.
13. LEVINE, Victor, *Political Corruption: The Ghana Case*, Stanford : Hoover Institution Press, 1975, p. 3.
14. GYIMAH-BOADI, Emmanuel, « Confronting Corruption in Ghana and Africa », *Ghana Center for Democratic Development Briefing Paper* 4, no 2, 2002, p. 4.
15. DOIG, Alan, WATT, David, WILLIAMS, Robert, « Measuring 'Success' in Five African Anti-Corruption Commissions—The Cases of Ghana, Malawi, Tanzania, Uganda, and Zambia », *U4 Anti-Corruption Resource Centre Reports*, 2005, p. 41.
16. ABDULAI, Abdul-Gafaru, « Political Will in Combating Corruption in Developing and Transition Economies: A Comparative Study of Singapore, Hong Kong, and Ghana », Institute for Democratic Governance, *Journal of Financial Crime* 16, no 4, 2009, pp. 387–417.
17. AGBELE, Fortune, « Political Economy Analysis of Corruption in Ghana », *European Research Centre for Anti-Corruption and State-Building Working Paper* 28, 2011.

18. IEA, « Purging the Nation Of Corruption—Demanding Accountability From Public Institutions », *Conference on Corruption*, 2015.
19. ABDULAI, « *Political Will* », p. 387.
20. SYLLA, Keba, « Defining Corruption in the Cultural Context of Sub-Saharan Africa », in *Challenges to Democratic Governance in Developing Countries*, MUDACUMURA, Gedeon M., MORÇÖL, Gökтуğ, dir., Gewerbestrasse, Suisse : Springer Publishers, 2013, p. 171.
21. Selon une enquête conduite en 2005 par Ghana Integrity Initiatives (Voice of the People Survey, juillet 2005), 66,2 pour cent des 900 répondants estiment que la fidélité d'un parti politique est un prérequis pour l'attribution d'un marché public, et 54 pour cent d'entre eux pensent que les marchés sont attribués par des moyens détournés, dans l'irrespect le plus total de la réglementation relative à la passation des marchés. Ces pratiques sont contraires aux principes de concurrence loyale et de transparence. En outre, l'enquête *Voice of the People Survey* de 2005 révèle l'omniprésence du népotisme dans la société ghanéenne : pour 53,9 pour cent des répondants, le népotisme domine largement la passation de marchés, exception faite des appels d'offres. Selon le rapport, le népotisme a atteint chaque couche de la société ghanéenne, au point de devenir une norme et d'être accepté.
22. RADITLHOKWA, Logong, « Corruption in Africa: A function of the crisis of leadership », in *Corruption, Democracy and Good Governance in Africa*, FRIMPONG, Kwame et JACQUES, Gloria, dir., Gaborne, Botswana : Lightbooks Publishing, 1999, pp. 49–55.
23. KLITGAARD, Robert, « Gifts and Bribes », in *Strategy and Choice*, ZECKHAUSER, Richard, dir., Cambridge, MA : MIT Press, 1991, p. 211.
24. LEYS, Colin, « *What is the Problem About Corruption?* », in HEIDENHEIMER, Arnold, JOHNSTON, Michael, dir., 3e édition, Piscataway, NJ : Transaction Publishers, 2001, p. 59.
25. ABU, Nurudeen, ABD KARIM, Mohd Zaini, AZIZ, Mukhriz Izraf Azman, « Corruption, Political Instability and Economic Development in the Economic Community of West African States: Is There a Causal Relationship? », *Contemporary Economics*, 9, no 1, 2015, pp. 45–60.
26. MYRDAL, Gunnar, *Asian Drama: An Inquiry into the Poverty of Nations*, New York : Pantheon Books, 1968, p. 7.
27. THORNLEY, Christopher, haut-commissaire du Canada au Ghana, « Corruption Impedes FDI-Canadian High Commissioner Expresses Worry », *Myjoyonline*, 5 mai 2016, Haut-commissaire du Canada au Ghana, « Corruption Impedes FDI-Canadian High Commissioner Expresses Worry », *Myjoyonline*.
28. TANZI, Vito, DAVOODI, Hamid, *Roads to Nowhere: How Corruption in Public Investment Hurts Growth*, Washington : Fonds monétaire international, 1998, p. 1.
29. HOPE, Kempe Ronal, Sr., *Corruption and Development in Africa: Lessons from Country Case-Studies*, New York : Palgrave MacMillan, 1999, p. 20.
30. SHELUKINDO, William, BAGUMA, Ronald, « Ethical standards and behavior in African Public Services », in *Ethics and Accountability in African Public Services*, RASHEED, S., OLOWU, D., dir., Nairobi : African Association for Public Administration and Management, 1993, p. 25–40.
31. CHANG, Eric, CHU, Yun-han, « Corruption and Trust : Exceptionalism in Asian Democracies? », *Journal of Politics* 68, no 2, 2006, pp. 259–327.
32. IEA, « *Purging the Nation* ».
33. Transparency International (TI), « *Women Are Less Likely to Pay Bribes But Are More Disadvantaged in Corrupt Systems* », 7 mars 2000, www.transparency.org/news/pressrelease/gender_and_corruption_are_women_less_corrupt.
34. JONG-SUNG, You, KHAGRAM, Sanjeev, « Comparative Study of Inequality and Corruption », *American Sociological Review* 70, 2005, pp. 136–57.
35. INSAIDOO, Kwame, *Ghana: An Incomplete Independence or a Dysfunctional Democracy?* Bloomington, IN : AuthorHouse, 2012, p. 1.
36. République du Ghana, « Articles 70 and 144 Ghana Constitution », *Ghana Web*, www.ghanaweb.com/GhanaHomePage/republic/constitution.php?id=Gconst18.html.
37. CHENE, Marie, « Overview of Corruption and Anti-corruption in Ghana », *TI*, 10 janvier 2014.
38. IEA, « *Purging the Nation* ».
39. Ghana Web, « *Anane Appears Before CHRAJ* », 17 janvier 2006.
40. « Mabej and Johnson: Sipa Yankey, Seidu Amadu Resign », *Joy Online*, 10 août 2009, <http://politics.myjoyonline.com/pages/news/200910/36251.php>.
41. Dans l'affaire Woyome, la non-comparaison du procureur général devant la cour d'appel était, semble-t-il, due à des pressions et au refus de poursuivre Woyome qui était l'un des leurs. Woyome a également révélé que le procureur général avait profité du paiement suspect.

42. « Corruption Scandal, 34 Judges, Others, Caught on Camera Taking Bribes », *MyjoyOnline*, 9 septembre 2015, www.myjoyonline.com/news/2015/September-9th/anas-investigation-cites-34-judges-others-in-massive-bribery-scandal.php.

43. Freedom House, 2010; l'enquête *Voice of the People Survey* de 2005 révèle que le népotisme a envahi chaque couche de la société ghanéenne. Pour 53,9 pour cent des répondants, le népotisme domine largement la passation de marchés exception faite des appels d'offres.

44. Une étude conduite par Ghana Integrity Initiatives en 2005 (*Voice of the People Survey*, juillet 2005) révèle que pour 66,2 pour cent des 900 répondants, la fidélité d'un parti politique permet l'attribution d'un marché par le gouvernement.

45. « "Use Me While I'm in Office"—Segbefia Tells Voltarians », *Ghana News*, 12 avril 2015, www.ghanaweb.com/GhanaHomePage/NewsArchive/Use-me-while-I-m-in-office-Segbefia-tells-Voltarians-354104.

46. « NDC Sets Up Committee to Create Jobs for Members », 14 mai 2015, www.accra24.com/2015/05/ndc-sets-up-committee-to-create-jobs.html.

47. Afrobarometre, étude Afrobarometer 2014 sur le Ghana, n. d., www.afrobarometer.org/countries/ghana-1.

48. ANING, Kwasi, Dr., « Ghana's Democracy is Not Intact », GhanaWeb, 25 octobre 2012, www.ghanaweb.com/GhanaHomePage/NewsArchive/Ghana-s-democracy-is-not-intact-Kwasi-Aning-254291.

49. Ghana Anti-Corruption Coalition, « Name and Shame Vote buying Parliamentary Aspirants-GACC Tells NPP », *Ghana News*, 16 juin 2015, www.ghananews24.com/news/name-and-shame-votebuying-parliamentary-aspirants-gacc-tells-npp; *Ghana Web*, « Ablakwa Bought North Tongu NDC Parliamentary Primaries », 25 décembre 2015, www.ghanaweb.com/GhanaHomePage/NewsArchive/Ablakwa-bought-North-Tongu-NDC-primaries-403257.

50. GYIMAH-BOADI, Emmanuel, BROBBEY, Victor, « Countries at the Crossroads: Ghana », *Freedom House*, 20 septembre 2012, www.refworld.org/docid/505c1732c.html.

51. JOCKERS, Heinz, NUGENT, Paul, KOHNERT, Dirk, « The Successful Ghana Election of 2008: A Convenient Myth? », *Journal of Modern African Studies* 48, no 1, 2010, pp. 95–116.

52. AKRASI, Linda, « 'All Die Be Die' is to Inspire Party Agents —Nana Addo », *Ghanaian Chronicle*, 29 avril 2011, <http://thechronicle.com.gh/category/news/page/1185/>.

53. POPE, Jeremy, *Confronting Corruption : The Elements of a National Integrity System*, TI, 2000, www.transparency.org.nz/docs/2000/Elements-of-a-National-Integrity-System.pdf, p. 2.

54. Banque mondiale, « *World Bank Report on Africa* », consulté le 18 avril 2017, www.transparency.org.nz/docs/2000/Elements-of-a-National-Integrity-System.pdf.

55. Commission économique et sociale des Nations Unies pour l'Asie et le Pacifique, « *What is Good Governance?* », consulté le 18 avril 2017, www.unescap.org/sites/default/files/good-governance.pdf.

56. ROOSEVELT, Franklin D., « *Address at Madison Square Garden, New York City* », 31 octobre 1936, publié en ligne par PETERS, Gerhard et WOOLLEY, John T., The American Presidency Project, consulté le 18 avril 2017, www.presidency.ucsb.edu/ws/?pid=15219.

57. United States v. Minister of Justice, Legal and Parliamentary Affairs and Others, 1998, 1 LRC 614.

58. Président WILSON, Woodrow, (discours), New York, 9 septembre 1912.

59. ARIA SANCHEZ, Oscar, Président du Costa Rica, (1986–90) in POPE, *Confronting Corruption : The Elements of a National Integrity System*, ix.

60. POPE, *Confronting Corruption*, p. 33.

61. Discours du Président Woodrow Wilson.

62. POPE, *Confronting Corruption*, p. x.